

EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES
MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

République centrafricaine

Rome, 2014

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (<http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf>). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

TABLE OF CONTENTS

Rédaction du rapport et personne de référence.....	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	6
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	19
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?	24
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?	36
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?	42
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?	47
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?	50
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?	53
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?	57
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?	58
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	60
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?	61
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?	64
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?	66
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?	68
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?	70
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?	72
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?	74
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?	80
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?	82
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?	83

Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
DIMANCHE Luc	Expert National chargé de la traçabilité APV/ FLEGT Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche BP : 830 Bangui, RCA	dimancheluc@yahoo.fr	N/A
SELENGAÏ Joseph	Chef de Service Collecte des Données APV/ FLEGT Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche BP : 830, Bangui, RCA	Josephseleng1@hotmail.fr josephseleng@yahoo.fr	N/A
SOULE Gildas	Cadre au centre des Données Forestières Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche BP : 830, Bangui, RCA	soulegil@yahoo.fr	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Introduction

S'il vous plait placez un texte d'introduction sur le contenu de ce rapport

Depuis plus de dix ans, la République Centrafricaine s'est résolument engagée dans une nouvelle politique forestière visant des objectifs de développement en vue de la mise en place d'un système de protection de conservation et de mise en valeur des ressources forestières au sein duquel les intérêts des populations de base sont réellement pris en compte.

Une réforme des textes législatifs règlementaires a eu lieu en 1990 et a abouti à l'adoption d'un code forestier considéré comme model dans la sous région Afrique Centrale. En même temps, les notions de plan d'aménagement et de durabilité de la gestion des ressources forestières y sont notamment intégrées. (De nos jours, 3 021 071 ha sur 3 695 716 ha de forêts productives du Sud Ouest sont sous convention définitive d'aménagement).

Pour mener à bien cette politique le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche a été restructure en 2003 puis en 2007 pour renforcer ces capacités institutionnelles et décentraliser ses services tout en prenant en compte l'Accord de Partenariat Volontaire signé avec l'union Européenne (APV/FLEGT) pour la bonne gouvernance forestière.

Un Fonds de Développement Forestier et Touristique (FDFT), aujourd'hui appelé Compte d'Affectation Spéciale Développement Forestier et Touristique (CAS-DFT) crée en 2000 pour soutenir les actions du Gouvernement dans le domaine de l'aménagement forestier.

Dans les années 90, le Projet d'Aménagement des Ressources Naturelles (PARN) a réalisé des inventaires de reconnaissances dans tout le massif du Sud-Ouest centrafricain. Cela a permis d'effectuer un état des lieux complet des forêts, améliorant aussi les connaissances générales de ce milieu.

De nos jours, grâce au Projet d'Appui à la Réalisation des plans d'Aménagement Forestier (PARPAF), la RCA s'est munie de Normes Nationales d'Elaboration des Plans d'Aménagement adoptés en 2001 puis actualisés en Décembre 2005 et validés le 5 Juillet 2006, par l'Arrêté Ministériel n° 012/MEFCPE/DIRCAB, les normes restant évolutives. Un deuxième Tome a été diffusé en 2008, il intègre tout le processus d'aménagement.

Les données contenues dans ce document proviennent des informations récentes produites par le PARPAF à travers les plans d'aménagement de sept (8) sociétés forestières pour 3 021 071 ha aménagés et 681.580 ha non encore attribués, le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse, Pêche et la Direction Générale de l'Environnement.

étude de bureau?

Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement	
étude de bureau?	no

1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
... dont dotées de couvert d'arbres (<i>sous-catégorie</i>)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
... dont boisement (<i>sous-catégorie</i>)	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
... dont expansion naturelle de la forêt (<i>sous-catégorie</i>)	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
... dont par l'intervention humaine (<i>sous-catégorie</i>)	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
... dont reboisement artificiel (<i>sous-catégorie</i>)	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
--------------------------------------	-------------	----------	------------------------------

1	Mangala P.M., Zanga A. 1999. République Centrafricaine. Evaluation des ressources forestières ligneuses. Etude réalisée dans le cadre de FRA 2000. FAO.	N/A	1999	Sources originales consultée lors de FRA 2000
2	PARN. 1994. Inventaire des forêts du Sud-Ouest centrafricain. Le massif forestier. Ministère de l'environnement des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Banque Mondiale/Poulin Thériault.	N/A	1989	Sources originales consultée lors de FRA 2000
3	MEEFCP/CPCI. 1999. Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre de la République Centrafricaine : sources et puits. Module 5. Changements d'affectation des terres et foresterie. Version préliminaire. Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.	N/A	1994	Sources originales consultée lors de FRA 2000
4	FRA 2000 Rapport principal	Forêt,	2000	Source secondaire utilisée pour les chiffres sur la forêt des années 1990 et 2000.
5	Doko P., 1989. CETEL 1988-1989. Etude du couvert végétal et des phénomènes de dégradation en domaine soudanien par télédétection. Région de Manovo au nord de la République Centrafricaine. ENSG/ Université Paris VI.	N/A	1989	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré de déforestation utilisé pour trouver le changement dans le couvert forestier
6	Berta S.M., Mausel P.W. Harrington J.H.A. Jr., Graham R., 1990. Multidate image analysis of forest degradation in Equatorial Africa. Geocarto International. 4 : 57-61.	.	1990	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré de déforestation utilisé pour trouver le changement dans le couvert forestier
7	Dimanche L., Touzbe R., 1999. Rapport National sur le secteur forestier. Atelier	N/A	1999	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré de déforestation utilisé pour trouver le changement dans le couvert forestier

8	Dimanche L., 1990. Nouvelle Approche à la Gestion de la Forêt Centrafricaine. Mémoire présenté pour l'obtention du grade de Maître es sciences (M.Sc.), Ecole des gradués. Université Laval, Québec CANADA	N/A	1990	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré des formations forestières centrafricaines
9	Annuaire statistique	2000	Données produites par le CDF	Cette référence a été consultée pour les données des statistiques de production et d'exportation des grumes
10	Annuaire statistique	2005	Données produites par le CDF	Cette référence a été consultée pour les données des statistiques de production et d'exportation des grumes
11	Les Forêts du bassin du Congo : Etat des Forêts 2008	COMIFAC	2008	Cette référence a été consultée pour les données pertinentes qu'elle renferme
12	Les Forêts du bassin du Congo : Etat des Forêts 2010	COMIFAC	2010	Cette référence a été consultée pour les données pertinentes et actualisées qu'elle renferme
13	Schéma Directeur de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles du Massif Forestier de Bangassou	Projet CAF/95/G31 du MEFCP	2004	Cette référence a été consultée pour les données sur le massi forestier de Bangassou (Sud-Est)
14	WISDOM POUR LES VILLES : Plateforme WISDOM pour Bangui	FAO	2009	Cette référence a été consultée parcequ'elle fournit une vision complète et cartographique du bilan entre l'offre et la demande

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt fermée	Forêt fermée (recouvrement supérieur à 40% et une hauteur au moins de 5 m) Ce type inclut : 1.1 Les terrains forestiers qui ont une densité supérieure à 20% et dont l'utilisation est principalement forestière. 1.1.1 La forêt primaire dense est pluristratifiée et la hauteur des arbres variant de 10 à 50 mètres. La densité du couvert est supérieure à 60%. 1.1.2. La forêt secondaire résulte de perturbations d'origine anthropique. Dans ce sous-type, on retrouve les forêts secondaires adultes (35 m de hauteur) et jeunes (hauteurs inférieures à 25 m). 1.1.3 La forêt en régénération 1.2. Les terrains mixtes 1.2.1 La forêt secondaire adulte et culture : proportion de la forêt secondaire adulte est supérieure à 50%. 1.2.2. La forêt secondaire jeune et culture: proportion de la forêt secondaire jeune est supérieure à 50%.

Autres terres boisées	Cette catégorie appartient au domaine soudano sahélien. Quelques arbustes typiques sont parsemés à travers le tapis graminéen qui reste encore abondant. Ce type comprend : 1 Dénudée sec : groupements ouverts avec quelques arbres 2 Raphiale 3 Dénudée humide : stations humides caractérisées par la présence d'herbacées et dépourvue d'arbres. 4. Les steppes ont une strate arborée qui disparaît et qui laisse place à un tapis graminéen, quelques arbustes typiques sont parsemés à travers les herbacées.
Dénudés humides	Stations humides caractérisées par les présences d'herbacées et dépourvues d'arbres.
Dénudés secs	Groupements ouverts avec quelques arbres
Forêt dense primaire	La forêt primaire dense est pluristratifiée et la hauteur des arbres variant de 10 à 50 mètres. La densité du couvert est supérieure à 60%.
Forêt dense secondaire	La forêt secondaire résulte de perturbations d'origine anthropique. Dans ce sous-type, on retrouve les forêts secondaires adultes (35 m de hauteur) et jeunes (hauteurs inférieures à 25 m). Le recouvrement est supérieur à 40%.
Forêt en régénération	Forêt en régénération
Forêt fermée	Forêt fermée (recouvrement supérieur à 40% et une hauteur au moins de 5 m) Ce type inclut : 1.1 Les terrains forestiers qui ont une densité supérieure à 20% et dont l'utilisation est principalement forestière. 1.1.1 La forêt primaire dense est pluristratifiée et la hauteur des arbres variant de 10 à 50 mètres. La densité du couvert est supérieure à 60%. 1.1.2. La forêt secondaire résulte de perturbations d'origine anthropique. Dans ce sous-type, on retrouve les forêts secondaires adultes (35 m de hauteur) et jeunes (hauteurs inférieures à 25 m). 1.1.3 La forêt en régénération 1.2. Les terrains mixtes 1.2.1 La forêt secondaire adulte et culture : proportion de la forêt secondaire adulte est supérieure à 50%. 1.2.2. La forêt secondaire jeune et culture: proportion de la forêt secondaire jeune est supérieure à 50%.
Forêt ouverte	10% et une hauteur au moins de 5 m) est composée de : 1. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. 2. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux. " /> La forêt ouverte (recouvrement>10% et une hauteur au moins de 5 m) est composée de : 1. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. 2. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux.
Forêt secondaire adulte et cultures	Il s'agit de terrains mixtes. La forêt secondaire adulte et les cultures ont une proportion de forêt secondaire adulte supérieure à 50%.
Forêt secondaire jeune et cultures	Il s'agit de terrains mixtes. La forêt secondaire jeune et les cultures ont une proportion de forêt secondaire jeune supérieure à 50%.

Raphiale	Raphiale
Savanes arborées	10% et une hauteur au moins de 5 m. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux." /> La forêt ouverte a un recouvrement>10% et une hauteur au moins de 5 m. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux.
Savanes herbeuses	10% et une hauteur au moins de 5 m. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. " /> La forêt ouverte a un recouvrement>10% et une hauteur au moins de 5 m. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%.
Forêt ouverte	10% et une hauteur au moins de 5 m) est composée de : 1. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. 2. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux. " /> La forêt ouverte (recouvrement>10% et une hauteur au moins de 5 m) est composée de : 1. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. 2. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux.
Autres terres boisées	Cette catégorie appartient au domaine soudano sahélien. Quelques arbustes typiques sont parsemés à travers le tapis graminéen qui reste encore abondant. Ce type comprend : 1 Dénudée sec : groupements ouverts avec quelques arbres 2 Raphiale 3 Dénudée humide : stations humides caractérisées par la présence d'herbacées et dépourvue d'arbres. 4. Les steppes ont une strate arborée qui disparaît et qui laisse place à un tapis graminéen, quelques arbustes typiques sont parsemés à travers les herbacées.

1.2.3 Données de base

Superficie forestière	
Les estimations pour la RCA s'appuient sur les résultats contenus dans le document : Les forêts du Bassin du Congo, Etat des Forêts 2008 et 2010 de la COMIFAC	
Classe nationale	Surface en ha 1999 (sud-est)

Forêt fermée	1 500 000
--------------	-----------

Source : Mangala P.M., Zanga A. 1999

Classe nationale	Surface en ha 1989 (sud-ouest)
Forêt dense primaire	2 400 200
Forêt dense secondaire	873 000
Forêt en régénération	15 100
Forêt secondaire adulte et cultures	14 100
Forêt secondaire jeune et cultures	42 800
Savanes herbeuses	50 300
Savanes arborées	139 000
Dénudés secs	2 200
Raphiale	34 800
Dénudés humides	4 800
Occupation du sol moyenne	3 576 300

Source: PARN.1994

Classe nationale	Surface en ha 1994 (nord)
Forêt ouverte	27 176 000

Source : MEEFCP/CPCI.1999

Classe nationale	Surface en ha 1994 (centre)
Autres terres boisées	3 115 000

Source : MEEFCP/CPCI.1999

Expansion de la forêt, reboisement

Il n'y a pas un taux précis de reboisement annuel. Selon les moyens mis à la disposition des responsables de reboisement, ceux-ci élaborent leur programme. Il peut y avoir une année où il n'y a pas de reboisement mais plutôt des entretiens. Il est à noter que ce reboisement se fait à la main avec des outils rudimentaires. Les données de base ne sont donc pas disponibles.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1 Ajustement

Superficie forestière

Aucun calibrage n'est nécessaire dans la mesure où il n'existe pas de données au niveau national et que les données sont reprises du FRA 2000. Néanmoins, il est important de signaler que la base de données de la FAO (FAOSTAT) donne une superficie des eaux intérieures de 0 ha.

Expansion de la forêt, reboisement

Pas nécessaire.

1.3.2 Estimation et prévision

Superficie forestière

En l'absence d'un inventaire national, les seules données utilisées dans le cadre du FRA2010 relèvent de l'évaluation des ressources forestières mondiales de 2000. Les données d'origine sont issues de différentes références :

- le PARN (1994) a servi à évaluer le Sud Ouest de la RCA
- Le rapport des experts nationaux (Mangala, Zanga 1999) a servi à estimer les superficies boisées du Sud Est
- Le rapport du CPCI a servi à évaluer le Centre et le Nord.

L'année de référence choisie est 1994 dans la mesure où le PARN 1994 est l'inventaire de la zone Sud-Ouest qui est celle où se trouve la majorité des formations forestières denses. Malgré les quatre séries de données, le reclassement exhaustif a permis d'obtenir une estimation de la situation du couvert forestier de la RCA en 1994.

Expansion de la forêt, reboisement

Il est difficile de faire de la prévision à cause de la raison évoquée ci haut, c'est-à-dire les feux de brousse qui brûlent chaque année ces plantations. Toutefois, on se contente des chiffres fournis dans les annuaires statistiques.

1.3.3 Reclassement

Superficie forestière

Références: Mangala P.M., Zanga A.1999. République Centrafricaine. Évaluation des ressources forestières ligneuses. Étude réalisée dans le cadre de FRA 2000. FAO.

Classes nationales	Sud-Est
Forêt fermée	Forêt fermée 100%

Commentaires: Les définitions de la classification nationale ne posent pas de problème pour le reclassement en vue du FRA 2000.

Références: PARN.1994. Inventaire des forêts du Sud-Ouest centrafricain. Le massif forestier. Ministère de l'environnement des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Banque Mondiale/Poulin Thériault.

Classes nationales	Sud-Ouest
Forêt dense primaire	Forêt fermée 100%
Forêt dense secondaire	Forêt fermée 100%
Forêt en régénération	Forêt fermée 100%
Forêt secondaire adulte et cultures	Forêt fermée 67% Autres terres 33%
Forêt secondaire jeune et cultures	Forêt fermée 67% Autres terres 33%
Savanes herbeuses	Autres terres boisées 50% Autres terres 50%
Savanes arborées	Forêt ouverte 100%

Dénudés secs	Autres terres 100%
Raphiale	Autres terres 100%
Dénudés humides	Autres terres 100%

Commentaires: Les définitions de la classification nationale ne posent pas de problème pour le reclassement en vue de FRA 2010, sauf pour les classes décrites ci-dessous. En effet, il a été nécessaire d'estimer des pourcentages à l'intérieur de chacune de ces classes (données très approximatives) dans la mesure où la description de la végétation ne correspondait pas à 100% à une classe définie selon les critères FAO. Toutefois, les chiffres avancés tendent à être en cohérence avec l'organisation du paysage. Les classes concernées sont les suivantes : - "terrain mixte forêt secondaire adulte et culture" qui correspond en fait pour une majorité à de la forêt naturelle fermée et pour une moindre part à la catégorie "Autres terres" (présence de cultures) - "terrain mixte forêt secondaire jeune et culture" qui correspond pour la même raison que pour la classe précédente à de la forêt naturelle fermée en majorité et pour une moindre part à la catégorie "Autres terres" (présence de cultures) - "savanes herbeuses" qui inclut également des savanes arbustives. Elle a été subdivisée en "Autres terres boisées (Arbustes)" et en "Autres terres" (savanes herbeuses).

Références: MEEFCP/CPCI.1999. Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre de la République Centrafricaine : sources et puits. Module 5. Changements d'affectation des terres et foresterie. Version préliminaire. Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.

Classes nationales	Centre
Forêt ouverte	Forêt ouverte 67% Arbustes 33%

Commentaires: L'unique classe a été scindée en forêt ouverte et "Autres terres boisées (Arbustes)" dans la mesure où la description de cette classe de végétation fait apparaître des savanes arbustives, ainsi que des savanes arborées et boisées.

Références: MEEFCP/CPCI.1999. Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre de la République Centrafricaine : sources et puits. Module 5. Changements d'affectation des terres et foresterie. Version préliminaire. Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.

Classes nationales	Nord
Autres terres boisées	Arbustes 33% Autres terres 67%

Commentaires: Selon l'état des forêts du Bassin du Congo 2010, la description aussi précise que possible de la dynamique forestière qui a caractérisé le bassin du Congo au cours des dernières décennies est basée sur deux stratégies complémentaires basées sur des données satellitaires ont été poursuivies. D'une part, une approche par échantillonnage a été mise en œuvre dans le pays en collaboration avec les experts nationaux. Cette approche par échantillonnage permet d'identifier quatre dynamiques de changement du couvert forestier : déforestation, dégradation, reforestation et régénération. D'autre part, un grand nombre de données satellitaires ont été exploitées pour produire une carte détaillée et systématique du couvert forestier et de la déforestation.

L'estimation des surfaces couvertes par différentes classes d'occupation du sol pour la RCA a été réalisée par la COMIFAC

Catégories de FRA	Superficie en hectares
	2010
Forêt	22 248 466
Autres terres boisées	38 542 242
Autres terres	1 020 366
...dotées de couvert arboré	977 811
Eaux intérieures	35 452
TOTAL	61 846 526

Pour la RCA, 3 994 399 ha des 6 915 231 ha de forêt dense humide sont situés dans le domaine guinéo-congolais tel que défini par Boulvert (1986), le reste étant principalement constitué de galeries forestières reprises dans la classe édaphiques.

Source : Verhegghen et Defourny, 2010

Catégories de FRA	Superficie en hectares			
	1990	2000	2005	2010
Forêt	23 202 831	22 903 339	22 755 046	22 248 466
Autres terres boisées	10 122 150	10 122 150	10 122 150	38 542 242
Autres terres	28 973 019	29 272 511	29 420 804	1 020 366
...dotées de couvert arboré				977 811
Eaux intérieures				35 452
TOTAL	62 298 000	62 298 000	62 298 000	61 846 526

Entre 1976 et 1980 environ 5 000 ha de forêt dense avaient été défrichés chaque année, soit 0,3 ha/famille. Une projection pour la période 1980 – 1985 établissait à 30 000 ha la superficie de forêt dense qui serait mise en jachère. Cette information vient du groupe Poulin Thériault, 1982.

Expansion de la forêt, reboisement

Les plantations en RCA sont des « reboisements » au sens de FRA.

1.4 Données

Tableau 1a













Categories		Area (000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt	22560	22404	22326	22248	22170
	Autres terres boisées	10122	10122	10122	38383	32731
	Autres terres	29616	29772	29850	1667	7397
	... dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	978	978
	Eaux intérieures	0	0	0	0	0
	TOTAL	62298.00	62298.00	62298.00	62298.00	62298.00

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015		Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an)1				... dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)			
		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
	Expansion de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont boisement	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont expansion naturelle de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Déforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont due à l'intervention humaine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Reboisement	N/A	0.15	0.35	0.35	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont reboisement artificiel	N/A	0.15	0.35	0.35	N/A	0.15	0.35	0.35

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 1	Tier 1
Autres terres boisées (ATB)	Tier 1	Tier 1
Expansion de la forêt	N/A	N/A

Déforestation	N/A	N/A
Reboisement	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt • Autres terres boisées • Afforestation • Reboisement • Expansion de la forêt • Déforestation 	<p>Niveau 3 : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à # 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à >10 ans) Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre</p>

1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	N/A	N/A
Autres terres boisées (ATB)	N/A	N/A
Autres terres	N/A	N/A
Autres terres dotées de couvert d'arbres	N/A	N/A
Eaux intérieures	N/A	N/A
Expansion de la forêt	N/A	N/A
Déforestation	N/A	N/A
Reboisement	Ces plantations sont réalisées dans les Directions Régionales du pays d'une manière un peu disparate Toutes les essences plantées sont des essences exotiques (Eucalyptus, Gmelina, Acacia, Teck, etc.)	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégorie	Définition
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
... dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
...dont naturalisée (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
...dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
... dont plantées (<i>sous-catégorie</i>)	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Annuaire statistiques	Forêts plantées	2000 -2005	Chaque année la situation des périmètres de reboisement de tout le pays est présentée dans ce document.
2	Estimation d'expert	Forêt naturellement régénérée	1990-2000-2005	N/A

3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	En l'absence de classes nationales, les mêmes catégories de FRA sont utilisées.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

2.2.3 Données de base

Non disponibles.

Pour les forêts plantées : la superficie est de 2000 ha depuis 1990 et considérée constante jusqu'en 2010. Les espèces plantées sont des espèces introduites (Teck, Eucalyptus, Acacia, Gmelina).

2.3 Analyse et traitement des données nationales

2.3.1 Ajustement

Pas nécessaire.

2.3.2 Estimation et prévision

Forêt primaire : Ces estimations et prévisions ont été obtenues à partir des données existantes de PARN 1994 qui classaient en 1989 par catégorie (classe nationale) les superficies de la forêt du sud ouest et par extrapolation sur Excel (FORECAST). (Cf :1.2.3 Données de base) . Le PARN estimait alors la superficie de forêt primaire en 1989 à 2 400 200 ha et celle du Sud Est à 1 500 000 ha. Ces superficies sont considérées comme valables pour 1990.

Entre 1990 et 2010, la forêt primaire diminue en superficie, ceci est dû à l'exploitation industrielle forestière mais également à l'installation anarchique des plantations par les paysans surtout dans la forêt du Sud Ouest. Dès qu'une route forestière est ouverte par les exploitants forestiers, la population en profite pour s'installer tout le long à la recherche des terres agricoles fertiles. (cf :tableau 4a) par contre celle du sud Est n'a jamais été exploitée. Sa superficie est supposée constante dans le temps

Les superficies de la forêt primaire des années 2000, 2005, 2010 et 2015 sont obtenues à partir de calcul par extrapolation sur Excel (FORECAST) qui fait des prévisions.

Plantations : Ici, il ne s'agit pas d'estimation d'expert mais plutôt des chiffres issus des annuaires statistiques 2008 et 2009. Les espèces plantées sont des espèces introduites (Teck, Eucalyptus, Acacia, Gmelina). Une chose est vraie c'est que chaque année on ouvre des plantations mais malheureusement faute de surveillance la plupart de celles-ci sont brûlées par les feux de brousse gardant ainsi les mêmes superficies ou bien réduisant ces superficies.

Autres forêts naturellement régénérées

Cette catégorie a été calculée en supposant que la superficie restante de forêt (hors forêt primaire et hors plantations) est supposée être de cette catégorie « Autres forêts naturellement régénérées ».

2.3.3 Reclassement

Voir ci-dessus.

2.4 Données

Tableau 2a







Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt primaire	3900	3135	2752	2370	1988
	Autre forêt naturellement régénérée	18658	19267	19572	19876	20180
	... dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont naturalisée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Forêt plantée	2	2	2	2	2
	... dont d'espèces introduites	2	2	2	2	2
TOTAL		22560.00	22404.00	22326.00	22248.00	22170.00

Tableau 2b

Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)								
1990-2000			2000-2010			2010-2015		
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Mangroves (Forêt et ATB)	0	0	0	0	0
... dont plantées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 1	Tier 1
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 1	Tier 1
Forêt plantée	Tier 1	Tier 1
Mangroves	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	Niveau 3 : Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire	La forêt de Sud Est n'a jamais fait l'objet d'une exploitation (1500000 ha), elle est restée à l'état primaire et elle est prise en compte dans le tableau ci-dessus.	N/A

Autres forêts naturellement régénérées	N/A	N/A
Forêt plantée	N/A	N/A
Mangroves	Il n'existe pas de mangroves	La RCA étant un pays continental, la présence de cette espèce est inexistante

Autres commentaires généraux au tableau

Les estimations du tableau 2a sont calculées par interpolation ou par extrapolation en fonction des chiffres des annuaires statistiques 2000 à 2005.

3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	CIRAD. 1996. Forêt de Ngotto. Inventaire forestier zones 1, 2 et 3	Matériel sur pied	1996	N/A
2	CIRAD. 1997. Plan d'aménagement forestier du PEA 163 - Sangha Mbaéré	Matériel sur pied	1997	N/A

3	PARPAF, 2008, Plans d'Aménagement des PEA 164,169, 171, 175, 183, 184, 185.	Matériel sur pied	2008	N/A
4	DIMANCHE L. 1990, Nouvelle approche à la gestion de la forêt centrafricaine	Matériel sur pied	1970	Source secondaire
5	Rudi drigo et Fabio salbitano, analysis of wood energy and urbanization using WISDOM methodology	N/A	2008	N/A
6	FAO 2008 Lignes directrices des rapports nationaux pour FRA2010	Valeurs par défaut	N/A	N/A

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Matériel sur pied	Pas de définitions nationales.
Biomasse et stock de carbone	Pas de classes nationales, les catégories du FRA 2010 sont utilisées (les mêmes que celles du FRA 2015, sauf que le suivant).
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifique indiquée par le pays et appliquée de façon cohérente à travers toutes les séries chronologiques.
N/A	N/A

3.2.3 Données de base

Matériel sur pied

Les deux premiers documents de références sont des inventaires forestiers partiels exécutés dans la région de Ngotto et Sangha Mbaéré.

L'inventaire forestier de Ngotto, effectué dans les zones 1 et 2, a permis de trouver le volume sur écorce, branches exclues, de toutes les espèces forestières mesuré à un DHH minimum > à 30 cm.

Le second document de référence est un programme d'aménagement des forêts PEA-163 pour la région de Sangha-Mbaéré qui présente le volume total mesuré sur écorce, branches exclues, de toutes les espèces forestières mesuré à un DHH minimum > à 40 cm.

Région inventoriée (DHH>30 cm)	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Vol Tot (m3)
Zone 1 et 2	86 000	241,35	20 756 000
Zone 3	78 964	148,01	11 687 470
(A) Superficie totale	164 964		
(B) Volume total			39 474 702
(C) Moyenne volume total (A)/(B)		196,67	

Source 1996

Région inventoriée (DHH >40 cm)	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Vol Tot (m3)
Forêt sud-africaine du Sud-Ouest	104 000	120,00	12 480 000
(A) Superficie totale	104 000		
(B) Volume total			12 480 000
(C) Moyenne volume total (A)/(B)		120,00	

Source 1997

A cela s'ajoute les données des inventaires d'aménagement et des inventaires d'exploitation des PEA réalisés par le Projet d'appui à la réalisation des plans d'Aménagement Forestier (PARPAF 2008) qui présentent des volumes des essences dont le DHH minimum > à 10 cm pris sur écorce des espèces susceptibles d'être commercialisées.

Région inventoriée (DHH>30 cm)	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Vol Total (m3)
Zone 1	667 211	16,67	11 127 044
Zone 2	1 799 918	57,35	103 243 253
(A) Superficie totale	2 467 129		

(B) Volume total	114 370 297
(C) Moyenne volume total (A)/(B)	46,36

Source 2008

Les 46,36 m³/ha ci-dessus représentent le volume moyen des espèces commerciales (1^{ère} catégorie et 2^{ème} catégorie). Il faut également noter que ces zones ont déjà fait l'objet d'exploitation par des sociétés forestières.

Catégorie de FRA /nom de l'espèce (nom scientifique ou nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2005
Limba (<i>Terminalia superba</i>)	24,9	9,920
Ayous (<i>Triphocliton scleroxylon</i>)	16,9	7,678
Sapelli (<i>Entandrophragma cylindricum</i>)	23,6	9,325
Mukulungu (<i>Antranella congolensis</i>)		4,245
Bété (<i>Mansonia altissima</i>)		0,574
Padouk rouge (<i>Ptérocarpus soyauxii</i>)		3,049
Kossipo (<i>Entandrophragma</i>)		1,809
Iroko (<i>Milicia excelsa</i>)		1,089
Sipo (<i>Entandrophragma angolense</i>)		0,904
Tiama (<i>Entandrophragma</i>)		0,991
Espèces résiduelles (autres)	21,8	74,781
Total	87,2	114,370

Sources : Dimanche 1990, p. 73 et PARPAF 2008

Les données de 1990 émanent du ministère des Eaux et Forêts, par contre celles de 2005 proviennent des résultats d'inventaire d'aménagement de PARPAF.

Biomasse

Les données de base issues de la référence « Rudi drigo et Fabio salbitano, analysis of wood energy and urbanization using WISDOM methodology » sont citées à titre indicatif car elles ne font apparaître que les taux moyens du stock de la biomasse sur pied en Kg/ha en fonction des zones phytogéographique du pays.

3.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3.1 Ajustement

Pas nécessaire

3.3.2 Estimation et prévision

Matériel sur pied

Un volume moyen par hectare de 167 m³/ha a été calculé en tenant compte des données de base (1996 et 1997). Ce volume a été considéré constant pour toute la période 1990-2010 et associé à la superficie forestière obtenue dans T1a. Toutes les forêts centrafricaines sont des forêts de feuillus.

Le volume moyen de 46,36 m³/ha est utilisé pour estimer le Matériel sur pied d'espèces commerciales et il associé à la superficie forestière obtenue dans T1a.

Concernant les données de volume par espèce (tableau 6b), les données de 2005 sont issues des résultats des inventaires d'exploitation contenus dans les plans d'aménagement des sept concessions forestières sous aménagement d'une superficie totale de 2 467 129 ha, ce qui est vraiment représentative. Ces données ont ainsi été calibrées pour correspondre à la superficie forestière totale au niveau national pour 2005 (en multipliant par 22755/2467). Les données de 1990 n'ont pas été utilisées car trop partielles.

Biomasse

La référence *Rudi drigo et Fabio salbitano, analysis of wood energy and urbanization using WISDOM methodology* présente des données moyennes de la biomasse sur pied mais ne donne pas assez de précision. Ainsi, les données présentées sont issues de la méthode décrite dans les directives de la FAO (2008) pour l'établissement des rapports nationaux.

1) Biomasse au-dessus du sol (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m³) x BCEF

Avec BCEF (Facteur de conversion et d'expansion de la biomasse) de 1,30 (pour les forêts tropicales humides ayant un volume à l'hectare compris entre 120 et 200 m³/ha, selon la FAO, 2008. Directives de la FAO, annexe 5.4).

2) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse au-dessus du sol (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0,24 pour les forêts primaires tropicales humides selon l'annexe 5.3 des Directives de la FAO)

3) Biomasse de bois mort (tonnes) : aucune donnée nationale n'existe.

	1990	2000	2005	2010
Surface (000 ha)	23203	22903	22755	22605
volume (millions m ³)	3875	3825	3801	3776
Volume a l'hectare (m ³ /ha)	167	167	167	167
BCEF	1,30	1,30	1,30	1,30
racine /pousse	0,24	0,24	0,24	0,24
biomasse aerienne (millions tonnes)	5 038	4 973	4 941	4909
biomasse souterraine	1 209	1 193	1 186	1 178
bois mort	DI	DI	DI	DI

Stock de carbone

En l'absence de données nationales concernant le stock de carbone, la méthodologie préconisée dans les directives de la FAO (2008) a été utilisée :

Carbone dans la biomasse aérienne = Biomasse aérienne x 0,47

(0,47 étant la valeur par défaut préconisée par le GIEC dans l'annexe 5.2 des directives FAO)

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0,47

Carbone dans le bois mort = valeur par défaut du GIEC non disponible

Carbone dans la litière = Superficie forestière x 2,1 /1000

(2,1 étant la teneur en carbone de la litière tirée de l'annexe 5.9 pour les forêts de feuillus tropicales)

Carbone dans le sol = Superficie forestière x 65 /1000

(65 étant la teneur en carbone du sol tirée de l'annexe 5.10 pour les sols des zones tropicales humides à faible activité d'argile).

3.3.3 Reclassement

Matériel sur pied



Voir ci-dessus.

Biomasse et stock de carbone

Pas nécessaire.

3.4 Données

Tableau 3a

Catégories de FRA 2015		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Total matériel sur pied	3875	3825	3801	3776	3751	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0


	... dont feuillus	3875	3825	3801	3776	3751	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
---	-------------------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010
1ère	Terminalia superba	Limba	N/A	N/A	91	91
2ème	Entandrophragma cylindric	Sapelli	N/A	N/A	86	76
3ème	Triplochiton scleroxilon	Ayous ou Samba	N/A	N/A	71	66
4ème	Austranella congolensis	Mukulungu	N/A	N/A	39	39
5ème	Pterocarpus soyauxii	Padouk	N/A	N/A	28	26
6ème	Entandrophragma candollei	Kosipo	N/A	N/A	17	15
7ème	Melicia exelsa	Iroko	N/A	N/A	10	6
8ème	Entandrophragma angolense	Tiama	N/A	N/A	9	7
9ème	Entandrophragma utile	Sipo	N/A	N/A	8	8
10ème	Mansonia altissima	Bété	N/A	N/A	6	6
Restante			N/A	N/A	3436	3436
TOTAL			.00	.00	3801.00	3776.00

LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	35	valeur moyenne (la fourchette de DHP est comprise entre 30 et 40 cm dans les différents inventaires forestiers pris en compte).
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	N/A	
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	N/A	
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	N/A	

VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMETRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMETRE DE 0 CM ; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.

Tableau 3c




Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m ³ par hectare et par an)				
		Forêt				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Accroissement annuel net	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3d











Catégories de FRA 2015		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Biomasse aérienne	5038	4973	4941	4909	4877	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Biomasse souterraine	1209	1193	1186	1178	1170	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		6247.00	6166.00	6127.00	6087.00	6047.00	.00	.00	.00	.00	.00

Tableau 3e

Catégories de FRA 2015		Carbone (Millions de tonnes métriques)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Carbone dans la biomasse aérienne	2368	2337	2322	2307	2292	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la biomasse souterraine	568	561	557	554	551	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

	<i>Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante</i>	2936	2898	2880	2861	2843	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la litière	49	48	48	47	46	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	<i>Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le sol	1508	1489	1479	1469	1459	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		4493.00	4435.00	4406.00	4377.00	4348.00	.00	.00	.00	.00	.00

Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Tier 1	Tier 1
Accroissement annuel net	Tier 1	Tier 1
Biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Biomasse souterraine	N/A	N/A
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le bois mort et dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ >Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre
Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Carbone dans la biomasse aérienne • Carbone dans la biomasse Souterraine • Carbone dans le bois mort et dans la litière • Carbone dans le sol 	Niveau 3: Facteurs d'expansion de la biomasse propres au pays (nationaux ou sous-nationaux), ou autres études sur la biomasse nationales ou autrement pertinentes pour le pays Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	N/A	N/A
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	N/A	N/A
Composition du matériel sur pied	N/A	N/A
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	Les taux de biomasse aérienne obtenus dans le tableau ci-dessus sont calculés à partir des superficies contenues dans le tableau T1 (forêt et autres terres boisées) et de l'exemple 9 contenu dans les lignes directrices	N/A
Biomasse souterraine	Ce commentaire est aussi valable pour la biomasse souterraine	N/A

Bois mort	Données non disponibles	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	Ces données sont calculées en fonction des superficies du T1 et les coefficients utilisés pour le calcul du stock de carbone	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

L'Afrique Centrale va se doter bientôt des équations allométriques pour l'évaluation du stock d carbone forestier. Du 02 05 avril 2013 s'est tenu à yaoundé au cameroun, un atelier scientifique régional sur les équations allométriques en Afrique centrale. Cet atelier a été organisé par la COMIFAC avec l'appui de la Banque mondiale. Il a pour objectif de faire un état des lieux des travaux scientifiques en afrique Centrale sur la mesure et le suivi des stocks de carbone forestier, avec un accent particulier sur les équations allométriques, afin de préciser les besoins et les manquements dans la sous région.

4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Produit forestier non ligneux (PFNL)	Biens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le bois.
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de la forêt.
Catégorie	Définition
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu
... dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Estimation d'expert	Forêts de production	1990,2000, 2005, 2010	N/A
2	PARPAF	Forêts aménagées	2005, 2010	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Les Forêts de production	Forêts ou terres boisées affectées à la production industrielle ou artisanale des produits ligneux et non ligneux

Les périmètres de reboisement	Aires réservées à des plantations forestières
Les périmètres de protection	Les périmètres de protection ont pour vocation la conservation ou la restauration des peuplements forestiers, de la flore, de la faune, des sols et des systèmes hydriques.
Les forêts récréatives	Forêts ou terres boisées réservées aux loisirs
Les réserves de faune	Les réserves de faune sont des aires affectées à la protection de la faune et de son environnement naturel dans lesquelles les activités agro-pastorales traditionnelles sont réglementées, ainsi que l'accès du public.
Les parcs nationaux	Les parcs nationaux sont des aires affectées à la protection des espèces animales et végétales dans leur état sauvage, des minéraux et formations géologiques, des biotopes et écosystèmes, des sites naturels et paysages présentant une valeur scientifique ou esthétique, ainsi qu'à la récréation du public. Ces parcs sont soumis à la réglementation du Code de protection de la faune sauvage.
Les réserves naturelles intégrales	Les réserves naturelles intégrales sont des aires soustraites à toute présence humaine, sauf autorisation délivrée par arrêté ministériel chargé des forêts pour des missions d'études et de recherches scientifiques.

4.2.3 Données de base

<p>Forêts de production : En l'absence de données, la superficie de forêt destinée principalement à la production a été estimée par le correspondant national et maintenue constante pour toute la période 1990-2010. Il faut signaler que la forêt de production est la forêt réservée à l'exploitation industrielle donc tous les permis forestiers (forêt des privés) sont contenus dans cette catégorie. Pour l'instant, cette forêt n'est pas encore attribuée en totalité. Il reste une superficie d'environ 675 853 ha à attribuer et également la superficie des parcs nationaux et réserves de faunes (Réserve MAB, parc Mbaéré Bodingué, parc national Dzanga Sangha, parc national Dzanga Ndoki et zone communautaire de chasse). Les réserves de faune et les parcs nationaux sont inclus dans la forêt de production et font l'objet d'une gestion particulière à travers les projets tels que ECOFAC et WWF. Ils sont des objets de conservation.</p> <p>Forêts à usages multiples : la superficie forestière restante est considérée comme étant à usages multiples.</p>
--

4.3 Analyse et traitement des données nationales

4.3.1 Ajustement

Non nécessaire

4.3.2 Estimation et prévision

La superficie donnée par la différence entre la superficie totale de forêt, indiquée dans le tableau 1, et la superficie de forêt assignée à la production et la conservation est considérée comme forêt à usage multiples.

4.3.3 Reclassement

Voir ci-dessus

4.4 Données

Tableau 4a



Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt de production	4826	4826	4826	4826	4826
	Forêt à usages multiples	17567	17331	17253	17175	17097

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	N/A	N/A	N/A	N/A
2ème	N/A	N/A	N/A	N/A
3ème	N/A	N/A	N/A	N/A
4ème	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	

2010	
Nom de la monnaie locale	N/A

Catégorie
Produits végétaux/matière première
Aliments
Fourrage
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques
Matière première pour la préparation de colorants et teintures
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction
Plantes ornementales
Exsudats
Autres produits végétaux
Produits animaux/ Matière première
Animaux vivants
Cuir, peaux et trophées
Miel sauvage et cire d'abeille
Viande de brousse
Matière première pour la préparation de médicaments
Matière première pour la préparation de colorants
Autres produits animaux comestibles
Autres produits animaux non comestibles

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)	
	Extraction totale de bois	... dont bois de feu
1990	3480	3055
1991	3434	3055

1992	3734	3250
1993	3691	3250
1994	3578	3000
1995	3611	3000
1996	3202	2606
1997	3445	2687
1998	3518	2687
1999	2861	2000
2000	2955	2000
2001	2998	2000
2002	2919	2000
2003	2783	2000
2004	2832	2000
2005	2933	2000
2006	2846	2000
2007	2841	2000
2008	2841	2000
2009	2657	2000
2010	2632	2000
2011	2732	2000

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 1	Tier 1
Forêt à usages multiples	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
--	---	---

4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt de production	N/A	N/A
Forêt à usages multiples	N/A	N/A
Extraction totale de bois	N/A	N/A
Valeur commerciale des PFNL	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
... dont la production d'eau propre (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
... dont la stabilisation des côtes (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
... dont la lutte contre la désertification (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
... dont la maîtrise des avalanches (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation (<i>sous-catégorie</i>) (<i>sub-category</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
... dont la récréation publique (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
... dont le stockage ou le piégeage du carbone (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
... dont des services spirituels ou culturels (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

5.2.3 Données de base

--

5.3 Analyse et traitement des données nationales

5.3.1 Ajustement

--

5.3.2 Estimation et prévision

--








5.3.3 Reclassement

--

5.4 Données

Tableau 5a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

	Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la production d'eau propre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la stabilisation des côtes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la lutte contre la désertification	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la maîtrise des avalanches	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Autre

N/A

Tableau 5b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
...dont la récréation publique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont le stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont des services spirituels ou culturels	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

... dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
--	-----	-----	-----	-----	-----

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> Valeurs culturelles ou spirituelles Récréation publique Services spirituels ou culturels Autre 	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A
Production d'eau propre	N/A	N/A
Stabilisation des côtes	N/A	N/A
Lutte contre la désertification	N/A	N/A

Maîtrise des avalanches	N/A	N/A
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risqué d'inondation	N/A	N/A
Autres fonctions de protection	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A
Récréation publique	N/A	N/A
Stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A
Services spirituels ou culturels	N/A	N/A
Autres services écosystémiques	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Pas de données sur la protection du sol et de l'eau.

6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Estimation d'expert	Forêts de production	1990,2000, 2005, 2010	N/A
2	PARPAF	Forêts aménagées	2005, 2010	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

6.2.3 Données de base

Voir aussi 4.2.3.

Forêts de conservation de la biodiversité : Ces données viennent des documents des plans d'aménagement réalisés par le PARPAF. Dans la répartition des séries d'aménagement, il y a des séries de conservation. Elle est considérée constante jusqu'en 2010.

6.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1

6.3.2 Estimation et prévision



Voir 4.3.2.

6.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Conservation de la biodiversité	167	247	247	247	247
	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	167	247	247	247	247

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Conservation de la biodiversité	Tier 1	Tier 1
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la biodiversité Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées 	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	N/A	N/A
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau
N/A

7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

7.2.3 Données de base

--

7.3 Analyse et traitement des données nationales

7.3.1 Ajustement

--

7.3.2 Estimation et prévision

--

7.3.3 Reclassement

--

7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce envahissante ligneuse	Superficie forestière touchée (1000 hectares)	
	2005	2010
1.	N/A	N/A
2.	N/A	N/A
3.	N/A	N/A
4.	N/A	N/A
5.	N/A	N/A
6.	N/A	N/A
7.	N/A	N/A
8.	N/A	N/A
9.	N/A	N/A
10.	N/A	N/A
Total	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée

Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) dans les cinq dernières années. Niveau 2: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) réalisée il y a plus de cinq ans Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
---------------------	--	---

7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	DONNEES NON DISPONIBLES Faute de moyens, les recherches dans ce domaine sont inexistantes.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Il n'existe aucune donnée sur les espèces envahissantes faute de moyens pour les recherches.

8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

8.2.3 Données de base

8.3 Analyse et traitement des données nationales

8.3.1 Ajustement

8.3.2 Estimation et prévision

8.3.3 Reclassement

8.4 Données

Tableau 8a


Catégories de FRA 2015		1000 hectares et nombre d'incendies									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	17798	N/A	14219	N/A	15598	N/A	15599	N/A	15180	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	666.3	N/A	147.5	N/A	179.2	N/A	594.7	N/A	906.7	N/A
Catégories de FRA 2015		2008		2009		2010		2011		2012	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	14558	N/A	11740	N/A	12139	N/A	12717	N/A	8176	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	145.1	N/A	384.7	N/A	170.1	N/A	188.9	N/A	91.1	N/A

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Tier 2	Tier 2
<ul style="list-style-type: none"> • Insectes • Maladies • Événements météorologiques graves 	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Niveau 3 : Routines nationales de surveillance des incendies Niveau 2 : Enquête par télédétection Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

<ul style="list-style-type: none"> • Insectes • Maladies • Événements météorologiques graves 	<p>Niveau 3 :Enquête systématique, à partir de données d'inventaire ou d'évaluation aérienne des dommages, par exemple</p> <p>Niveau 2 :Données d'archives Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre</p>
---	--	--

8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	N/A	Chaque année, une grande superficie du territoire est parcourue par le feu de brousse. Ces feux sont mis par les éleveurs pour le renouvellement des pâturages ou les paysans pour des parties de chasse traditionnelle.
Insectes	N/A	N/A
Maladies	N/A	N/A
Événements météorologiques graves	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

Catégorie	Définition
Réduction du couvert arboré	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	944.46

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 3 : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat Tier 2 : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) Tier 1 : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	N/A

Autres commentaires généraux

--

10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

10.2 Données nationales

10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

10.2.3 Données de base

--

10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015				
	Nationale	Sous-nationale		
		Régionale	Provinciale/étatique	Locale
Politiques soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes		
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes		
... dont dans les forêts privées				
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes		
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes		
... dont dans les forêts privées	yes			

10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	-le Code forestier de la RCA ; -le Code de l'Environnement ; - les Plans d'Aménagement ; - les documents de stratégie et les plans d'action ; -Il est à noter qu'actuellement avec le concours de la FAO, le document de politique forestière national est entrain d'être élaboré.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	C'est une étendue de forêt définie avec précision, gérée selon un ensemble d'objectifs explicites et un plan de gestion à long terme. En réalité, toutes les forêts sont soumises à une gestion durable mais faute de moyens, seules celles avec un plan d'aménagement retiennent l'attention parce qu'elles font l'objet d'un suivi.

Autres commentaires généraux

Le plan de convergence de la COMIFAC est un document important qui aide les dix pays membres à mieux gérer leurs forêts.

11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Accord de Partenariat Volontaire APV/ FLEGT	2011	Ce document a été signé entre la RCA et l'Union Européenne pour la bonne gouvernance forestière.
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	yes
---	-----

11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	Il existe une Equipe de Travail Multi Acteur (ETMA) au projet Appui à la formulation de la politique forestière nationale qui regroupe les Institutions publiques, les privés, les ONG de la société civile et les peuples autochtones.

Autres commentaires généraux

Par rapport au processus REDD+, changement climatique et autres, des groupes de travail multi acteurs ont été créés.
--

12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
... dont domaine forestier permanent (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

12.2 Données nationales

12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Estimation d'expert	Forêts de production	1990,2000, 2005, 2010	N/A
2	PARPAF	Forêts aménagées	2005, 2010	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

12.2.3 Données de base

--

12.3 Analyse et traitement des données nationales

12.3.1 Ajustement

--

12.3.2 Estimation et prévision



--

12.3.3 Reclassement

--

12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	
	... dont domaine forestier permanent	5073

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 1
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre
Forêt destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre

12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente

Forêt destinée à rester forêt permanente	Domaine forestier permanent
--	-----------------------------

Autres commentaires généraux

--

13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

13.3 Données

Tableau 13a

Catégorie	% de la superficie forestière totale	Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
			Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes temporaires	Echantillonnage de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	N/A	N/A						
Autres évaluations de terrain	N/A	N/A						
Actualisation sur la base d'autres sources	N/A	N/A						
Estimation d'experts	N/A	N/A						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	yes
3 Autres (veuillez documenter)	yes
4 Aucun	

Autres (veuillez documenter)

Les plans d'aménagement des PEA au niveau national et le document sur l'état des forêts du bassin du Congo édité par la COMIFAC tous les deux ans.

13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	Grace au Plan de Convergence de la COMIFAC, le pays mesure à l'aide des Plans de Travail annuel (PTA) les progrès vers la GDF
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
... dont pour la production (<i>sous-catégorie</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
... dont pour la conservation (<i>sub-category</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Estimation d'expert	Forêts de production	1990,2000, 2005, 2010	N/A
2	PARPAF	Forêts aménagées	2005, 2010	N/A
3	WRI	Atlas Forestier de la RCA	2013	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière avec un plan de gestion	3730
... dont pour la production	N/A
... dont pour la conservation	N/A

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	yes

2 Délimitation des forêts à haute valeur de conservation	yes
3 Considérations sociales/participation communautaire	yes

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A
---	------------

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 3
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Niveau 3 : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. Niveau 2 : Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme Niveau 1 : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Niveau 3 : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance Niveau 2 : Rapports de gestionnaires forestiers ou autres sources de documentation Niveaux 1 : Autre

14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	La surveillance est faite à l'aide du manuel de suivi des plans d'aménagement forestier élaboré par le PARPAF et adopté par toutes les parties prenantes.
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

Il est à noter que sur 3 702 651 ha de forêts de production du Sud Ouest, 3 021 071 ha sont sous aménagement soit 81,60% de la superficie totale.

15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.	
1. Phase de la planification	yes
2. Phase des opérations	
3. Examen des opérations	

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Niveau 3 : Documentation gouvernementale (nationale ou sous-nationale) sur les contributions des parties prenantes Niveau 2 : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes Niveaux 1 : Autre

15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	Les parties prenantes sont consultées avant toute intervention car elles participent à la planification des activités dans les forêts domaniales.
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

Pour l'attribution des titres, la présence d'un observateur indépendant est exigée.

16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

16.2 Données

Tableau 16a













Certification internationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	FSC	0	0	0	0	0	0	0
	PEFC	0	0	0	0	0	0	0
	Autre	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	FSC	0	0	0	0	0	0	
	PEFC	0	0	0	0	0	0	
	Autre	0	0	0	0	0	0	

Tableau 16b

Certification nationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1.Nom	0	0	0	0	0	0	0
	2.Nom	0	0	0	0	0	0	0

	3.Nom	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	1.Nom	0	0	0	0	0	0	
	2.Nom	0	0	0	0	0	0	
	3.Nom	0	0	0	0	0	0	

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Tier 3
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	N/A
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

Autres commentaires généraux

Actuellement, la RCA dispose des principes critères et indicateurs de gestion durable (PCI OAB/OIBT) validés qui va permettre une bonne gestion des forêts.

Avec le système de certification panafricain qui va être mis en place par la COMIFAC sur la base des PCI nationaux (harmonisés), nous pensons que toutes les forêts centrafricaines seront certifiées.

17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Produits</u> : bois rond, bois de sciage, biomasse ; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux. • <u>Services</u> : y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

17.2 Données nationales

17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Annuaire statistique	Recettes forestières	2000	Utilisé pour calculer les recettes forestières
2	Annuaire statistique	Recettes forestières	2005	Utilisé pour calculer les recettes forestières
3	Budget CAS/DF	Dépenses	2005	Utiliser pour calculer les de financement des actions de reboisement
4	Loi des finances	Dépenses	2008	N/A

17.3 Données

Tableau 17

Catégories de FRA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)		
	2000	2005	2010
Recettes forestières	3795144	4190533	N/A
Dépenses publiques relatives aux forêts	N/A	N/A	N/A

	2000	2005	2010
Nom de la monnaie locale	Francs CFA	N/A	N/A

17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	Elle concerne les taxes d'abattage, de reboisement et de loyer. A ce niveau, il y'a trois bénéficiaires :-l'Etat (Trésor Public)-Le CAS/DF-Les communes. Les recettes forestières dont on parle ici, ne concernent que les volumes de bois abattus et les volumes de grumes exportés. Elles sont calculées en fonction des valeurs mercuriales de chaque essence. Pour la taxe d'abattage, le taux est fixé à 7% de la valeur mercuriale de l'essence. Pour la taxe de reboisement, ce taux est de 11% de la valeur mercuriale de l'essence. Et pour le loyer, il est de 600 FCFA/ha/an de surface forestière utile. Tous ces taux sont fixés chaque année par la loi des finances. La répartition est faite de la manière suivante.- Taxe d'abattage : Trésor Public 40% ; CAS/DF 30% et Communes 30%.- Taxe de reboisement : Trésor Public 25% ; CAS/DF 50% et Communes 25%.- Loyer : Trésor Public 70% et CAS/DF 30%. NB : Les droits de sortie qui concernent les avivés ne font pas partie de ces taxes. Ils sont calculés directement par la Douane.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Dépenses opérationnelles. Cette dépense est généralement faite par le CAS/DF. Elle concerne le financement des périmètres de reboisement. Paiements de transferts 300.000 F CFA à 1.500.000 F CFA par ans pour encourager les ONGS pendant la Journée Nationale de l'Arbre. Cette dépense vise les ONGS nationales oeuvrant dans le domaine de la reforestation.
Autres commentaires généraux au tableau	Le gouvernement à travers le Compte d'Affectation Spéciale développement Forstier (CAS/DFF) perçoit environ deux milliards de francs CFA et les 2/3 sont dépensés pour le reboisement, l'aménagement forestier et les contrôles forestiers.

Autres commentaires généraux

--

18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
... dont appartenant à des particuliers (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.

Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.
------------------------------------	---

18.2 Données nationales

18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Code Forestier	Définition	2008	Ce document définit les régimes de propriété et droits de gestion des forêts
2	Code forestier, Plans d'aménagement, et annuaires statistiques	forêts privées, forêts de collectivités, forêts des particuliers, forêts communautaires	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt du domaine public	les anciennes jachères et terres agro-pastorales sur lesquelles ne porte aucun titre de propriété sont intégrées au domaine public.
Propriété privée	Ce sont le Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) attribués à des sociétés et ces permis font partie du domaine forestier permanent.
Forêts des particuliers	Les forêts des particuliers sont des forêts classées au profit des particuliers ou des groupes de personnes physiques légalement constitués ou des forêts plantées par ceux-ci sur un domaine dont ils ont la propriété en vertu des dispositions légales et réglementaires.
Forêts des collectivités	Une forêt de collectivité est une forêt qui a fait l'objet d'un classement par Décret présidentiel au profit de cette collectivité ou lorsqu'elle a été reboisée et aménagée par celle-ci au bénéfice des populations riveraines.
Forêts communautaires	Les forêts communautaires font partie du domaine forestier non permanent, ayant fait l'objet d'une convention de gestion entre une communauté villageoise et/ou autochtone organisée et intéressées, d'une part et représentée par l'Administration des forêts d'autre part.

18.2.3 Données de base

Hormis la forêt de production où la superficie est connue avec précision à travers les travaux d'aménagement réalisés par le PARPAF, les données sur les autres formes de propriétés ne sont pas encore disponibles. Toutefois, des études sont en cours et des délimitations sont en train d'être faites.

Ainsi en 2000 et 2005, respectivement environ 3 441 000 ha et 3 109 000 ha sont des forêts de production gérées par à des concessionnaires (institutions commerciales selon FRA). Il s'agit toutefois de propriété publique au sens de FRA dans la mesure où les concessionnaires n'ont normalement pas le droit de transférer ces concessions à d'autres par exemple en vendant les concessions. Les données concernant ce type de gestion en 1990 ne sont pas disponibles.

Les forêts de collectivités, les forêts des particuliers et les forêts communautaires représentent ensemble environ 5 076 000 ha en 1990, 1 635 000 ha en 2000 et 1 967 000 ha en 2005 . Les données détaillées pour chaque catégorie nationale ne sont pas disponibles.

18.3 Analyse et traitement des données nationales

18.3.1 Ajustement

Pas nécessaire

18.3.2 Estimation et prévision

L'ensemble des superficies forestières telles que dans le tableau T1 est considéré de propriété publique sauf les concessions forestières et autres forêts de production (propriété privée).









Les forêts des particuliers, celles communautaires et des collectivités sont des « autres formes de propriété » au sens de FRA dans la mesure où avant 2008, le code forestier ne prévoyait pas ces formes de propriétés. Actuellement, elles existent sur papier et d'ici peu de temps, elles seront définies à travers les textes d'application du nouveau code forestier.

18.3.3 Reclassement

Voir ci-dessus.

18.4 Données

Tableau 18a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010
	Propriété publique	17484	20769	20359	22002
	... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national	N/A	N/A	N/A	N/A
	Propriété privée	0	0	0	0
	... dont appartenant à des particuliers	0	0	0	0
	... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0	0
	... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0
	Propriété inconnue	5076	1635	1967	246
TOTAL		22560.00	22404.00	22326.00	22248.00

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 1	Tier 1
Propriété privée	Tier 1	Tier 1
Propriété inconnue	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2: Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
-----------	---	---

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Administration publique	167	247	247	287
Particuliers	0	0	0	0
Sociétés privées	0	3441	3109	2777
Collectivités	0	0	0	0
Autre	17317	17081	17003	18938
TOTAL	17484.00	20769.00	20359.00	22002.00

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 1	Tier 1
Particuliers	N/A	N/A
Sociétés privées	Tier 1	Tier 1
Collectivités	N/A	N/A
Autre	Tier 1	Tier 1

18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Propriété publique	N/A	N/A

Propriété privée	Il faut noter que jusqu'en 1990, tous les permis d'exploitation forestière étaient des permis Temporaires d'Exploitation (PTE), renouvelable dès que toute la superficie est exploitée. C'est en 1991, après l'adoption du Code Forestier de juin 1990 qu'on a commencé à attribuer les Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) pour une durée égale à la durée de vie de la société attributaire.	N/A
Propriété inconnue	Ces autres formes de propriétés représentent les forêts de collectivités, les forêts des particuliers et les forêts communautaires.	De nos jours les superficies de ces autres formes de propriétés vont en augmentant car la population a pris conscience du rôle important que joue la forêt dans son environnement.
Droits de gestion	Il faut également noter qu'ici, les superficies appartenant à la catégorie Administration publique sont les superficies des aires protégées.	Les chiffres de la catégorie Administration publique représentent les superficies des aires protégées contenues dans la forêt de production et la catégorie autre représente le reste de la propriété publique. En effet, la forêt appartient à l'Etat qui en assure la gestion. C'est pour dire que les aires protégées et les forêts publiques sont gérées par les services publics de l'administration forestière.

Autres commentaires généraux au tableau

Avant 1990, toutes les concessions forestières étaient des Permis Temporaires d'exploitation (PTE) dont les superficies varient de 10 à 100 hectares renouvelables. C'est après l'adoption du Code Forestier en 1990 qu'on a commencé à attribuer les Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA), d'une grande superficie avec des durées illimitées. C'est avec l'adoption du nouveau Code Forestier de 2008 qu'il y'aura d'autres formes de propriétés à savoir : les forêts communautaires, les forêts de collectivité et les forêts privées.

19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

19.2 Données nationales

19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapports de mission dans les sociétés forestières	N/A	2008	N/A
2	Loi n°99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance 93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine	N/A	1999	Cette loi concerne la gestion des emplois permanents de la fonction Publique Centrafricaine et la carrière de leurs titulaires.
3	Convention collective des Exploitants Forestiers et de leurs Activités complémentaires du 07 décembre 1994	N/A	N/A	Cette Convention règle les rapports de travail entre les travailleurs et les employeurs relevant de la branche professionnelle des Exploitants Forestiers et leurs Activités complémentaires.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Emploi permanent	S'applique à toute personne ayant été nommée dans un emploi au sein des Administrations et titularisée qui se voit ainsi conférer le statut de fonctionnaire.
Emploi salarié	Concerne toute personne qui a un emploi et qui perçoit un salaire pour rémunération.
Emploi indépendant	Cette catégorie concerne les personnes qui se sont installées à leur propre compte à savoir : les vendeurs détaillants du bois, les ébénistes, etc...

N/A	N/A
-----	-----



19.2.3 Données de base

Les données de base proviennent des rapports de missions effectuées dans les sociétés forestières, les projets sous tutelles et le service du personnel du ministère en charge des forêts. Il est question ici de demander à chaque société de fournir la liste complète de son personnel afin de permettre au gouvernement de voir la part du secteur forestier dans la politique de l'emploi au niveau du pays.

Les données sont directement intégrées au tableau.

19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
	Emploi dans le secteur forestier	3.2	4.4	5.8	3.5
	... dont de sexe féminin	N/A	N/A	N/A	N/A

19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans le secteur forestier	Cet emploi concerne beaucoup plus les sociétés forestières qui sont les premiers employeurs en RCA après la Fonction Publique Emploi salarié / Emploi à titre indépendant Cet emploi concerne les ébénistes et les revendeurs du bois.	Ces tendances vont en augmentant parce que le nombre des sociétés augmente. Emploi salarié / Emploi à titre indépendant L'exode rural et le chômage ont fait que cette catégorie d'emploi informel n'est pas à négliger.

Autres commentaires généraux au tableau
Après la Fonction Publique, le secteur qui emploie beaucoup plus de personnes est le secteur forestier.

20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	28573.98	Francs CFA	N/A

20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	La valeur des exportations pour le secteur forestier est de 41,9 millions CFA, soit 49,1% et 6,3% du PIB. La valeur des recettes est estimée à 7,432 milliards CFA grace aux valeurs des droits et taxes sur le bois.

Autres commentaires généraux

--

21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

21.2 Données nationales

21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)	
	2020	2030
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	N/A	N/A

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
	2013
Forêts destinées à la conversion	N/A

21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
-----------	---

Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	N/A
Forêts destinées à la conversion	N/A

Autres commentaires généraux
